

Image not found or type unknown



## Cour Cassation : quels sont mes Droits ?

Par **betty0104**, le **30/04/2009** à **17:05**

Bonjour

Déjà: merci à tous pour les réponses, que vous m'avez apportées aux questions précédentes...

Voici ma question du jour:

J'ai une affaire en Cassation, puis-je contacter, moi même l'Avocat à la cour, pour avoir des informations que je ne puis obtenir de mon Avocat de première instance...

Si: oui... Dois-je lui écrire, ou puis-je lui téléphoner ?

Je vous remercie de me lire ...